BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Daniel C. Cox à Ella Babel: Wm J. McGeehan à Hortense Abadie; René Seré à Clara Cazenavette: Manuel Lewis à Adèle Willis; Bernard A. Schneider à Beulah S. Weber: Fernand Cau à Rita Mader; George Bernaner à Annie Jacobs; Wm E. Hughes à Viola Elliott: John L. Parker à Mary F. McKnight.

NAISSANCES.

Mmes Geo. S. Seymour, une fille; Jos Washington, une fille; Chas Mondelles, une fille: Harry Dawson, un garçon; A. J. Gessler, une fille; P. Gautier, une fille; C. Caruso, un garçon; Thos Poll, un garçon; John Shannon, un garçon; F. O'Callaghan, une fille: W. J Nelson, un garçon: Wm Downey, un garçon; J. P. Schmit, un garçon; Leon A. Greenblatt, un garçon; Henry Blanc une fille; A. Schmit, un garçon; Wm Povolny, un garçon; Jos Husson, une fille; J. T. Nicholas, une fille; H. J. Vollenminder, une fille; O. J. Reiss, un garçon; Martin Welker, une fille; E. Bauer, une fille; O. H. Fisher, un garçon; Thos Schielder, une fille; Peter Perry, une fille; James Nata, un garçon; Hugh S. Till, un garçon; Jos Tobier, une fille; M. F. Ryan, une fille; A. Cotton, un garçon; M. S. Ryan, un garçon; Jos. W. Ward, une fille.

DÉCES

Vve K. Napp 74 ans, Covington, Lne; Rosalie Cole 81 ans, Napoléonville, Lne: Fred Meier 69 ans, 3211 Tchoupitoulas: Aug. J. Schoeffel 42 ans, 2136 Terpsichore; Robt. L. Hoskins 23 ans, 1502 Carondelet; Jeanne V. Braxton 15 jours, 1825 N. Robertson; Wm. H. Fox 58 ans, Hôpital de Charité: Rosario Pepitone 75 ans, 3737 Bienville; L. J. Joubert 5 ans, 1418 Annette; Dorothie Hansen, 80 ans, 1623 Carondelet; Cecilia Moret, 49 ans, 1435 N. Prieur; Virginia Zeno, 39 ans, 1766 N. Roman; Margaret Muller, 11 mois, Oreander et Short; Vve Anthony Caverello, 51 ans, 1417 Bourgogne; enfants de Cecilia Willis, 5 jours, 539 Bourgogne; Costenzo Michale, 54 ans, Hôtel Dieu, Alice Leahy, 31 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation:
Johanna Kelly.

Benedict Dimaco vs Morgan La. & Tex. R. R. & S. S. Co., action en dommages de $10,000.

H. N. Moody Co. vs Wm L. Stevens, réclamation de $250 sur des billets.

Mme L. A. Kearns vs W. S. West, saisie provisoire de $165.

G. Millerand de Calmoutier vs Henriquez de la Fuente, réclamation de $184.19 sur un contrat.

Successions ouvertes:
John R. Ficklin, Baptiste Besseguet, Frank O'Rourke.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions.

J. J. Cannon, Wm Oakley, alias Wm Morris, J. A. Barcliff, fugitifs: Thomas Leon, violation de l'acte 84 de 1908; Wm Dussor, abandon du foyer conjugal; Samuel Levy, Geo. Walsh, Chas Simeon, Oscar Giblair, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle:

Albert Daniels, attaque et blessure.

Condamnations:

Florine Stewart, Ada Hilder, Eda Johnson, usage d'opium, $24 d'amende et 29 jours de prison; John Quarrelo, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaire abandonnée:
Henry White, menaces.

Acquittés:
Tim Lee, Joe Phillips, usage d'opium; Mme Beale, attaque à main armée et actes de violence; Albert Major, attaque et blessure; Frank Daniels, témoin à charge.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Alex S. Smith à Clement S. Watson, terrain, Cleveland, Palmyré, Solomon et Hennessey, $3100

John H. Stricklen à 3rd District Bldg Ass'n, terrain, St-Roch, Dauphine, Bourgogne et Espagne, $2000

Wm R. Bailey à Dryades Bldg & Loan Assn., 2 terrains, Forshey, Fern, Bernadotte et Quinzième, $800.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $800.

Elias Pailet à Pelican Realty Co., 4 terrains, Avenue Louisiana, Robertson, Magnolia et Place Belmont, $10,000.

—o—

FAITS DIVERS.

Kelly est condamné à sept années de travaux forcés.

William E. Kelly, le meurtrier d'Alphonse Wattigny, contre lequel le jury de la cour criminelle de District a rendu la semaine dernière un verdict d'homicide volontaire, a été condamné hier matin par le juge Baker, à sept ans de travaux forcés au pénitencier de Baton Rouge.

Avant le prononcé de la sentence le capitaine Henriques, défenseur de Kelly, a imploré la clémence du juge en faisant remarquer que le meurtre avait été commis pendant une rixe et que la culpabilité de son client était très atténuée du fait que les individus qui y avaient pris part étaient tous plus ou moins sous l'influence de la boisson.

M. Henriques a fait en outre ressortir que les parents de Kelly étant morts, il était le seul soutient de plusieurs sœurs plus jeunes que lui.

Le juge Baker en prononçant la sentence a déclaré que l'ivresse ne pouvait excuser l'acte de Kelly, qu'au contraire elle l'aggravait car il n'aurait jamais dû se rendre à un bal avec un revolver dans la poche, alors qu'il n'était pas sobre.

Kelly n'a manifesté aucune émotion en entendant la sentence.

Arrestation d'un forçat évadé.

Le nègre Ferdinand Jones, qui, récemment, s'était évadé d'un camp de forçats a été arrêté hier par deux détectives, à l'angle des rues St-Claude et Promenade Carondelet, et a été immédiatement emmené sous bonne garde au pénitencier de Baton Rouge.

Jones est considéré comme un dangereux malfaiteur et après son évasion le gouverneur Sanders avait offert une somme de 50 dollars pour sa capture.

Arrivée du "Creole" à New York.

Le vapeur "Creole" de la ligne Southern Pacific, qui était parti de la Nouvelle-Orléans mercredi dernier avec de nombreux passagers, est bien arrivé à New York hier matin à 7:10 heures.

Le MEILLEUR Moyen de prévenir

Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Mal de Tête, Malaria,

est de tonifier et fortifier tout le système digestif. Ceci suggère une épreuve du

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Ouverture de la Bibliothèque de la rue du Canal.

La bibliothèque publique de la rue du Canal, dont l'inauguration a eu lieu samedi après-midi a été formellement ouverte au public hier matin à 9 heures.

Les heures d'ouverture à cette branche seront les mêmes qu'à la Bibliothèque Centrale, c'est-à-dire de 9 heures du matin à 9 heures du soir, à l'exception du dimanche où elle restera fermée.

La gérance de cette bibliothèque a été confiée à Mlle Madge Cooper, qui sera assistée par Mlle Corinne Duplantier.

Le nombre des volumes mis à la disposition du public est d'environ 5,000, nombre qui sera augmenté au fur et à mesure des besoins.

Plusieurs centaines de personnes ont demandé des cartes de circulation dès la première journée et tout fait prévoir que cette nouvelle bibliothèque jouira rapidement d'une aussi grande vogue que celles installées dans les divers autres quartiers de la ville.

Entre musiciens.

M. G. Millerand de Calmoutier un musicien de notre ville et directeur de l'Agence Artistique, a intenté hier, devant la cour civile de District, un procès à M. Henriques de la Fuente chef de l'orchestre du Fort Espagnol, pour obtenir le remboursement d'une créance de 184,19 dollars.

Le demandeur prétend qu'il avait été chargé par le professeur de la Fuente d'engager des musiciens et d'organiser un orchestre pour la saison, moyennant quoi il devait recevoir une commission de 6 pour cent du salaire hebdomadaire des musiciens.

M. de Calmoutier déclare que ce contrat a été tenu pendant la première semaine, mais qu'ensuite il a eu des démêlés avec le professeur de la Fuente, lequel a refusé de lui verser sa commission.

Après avoir inutilement tenté d'obtenir un arrangement à l'amiable, M. de Calmoutier a décidé de s'adresser aux tribunaux.

HOTEL DE VILLE.

Les soumissions suivantes pour la construction d'une école publique dans le quatorzième ward, ont été ouvertes hier matin à l'Hôtel de Ville:

John Rusch Constructing Company, $54,290; Charles Roth, 55,000; J. O. Chisolm, 55,250; Michel Chesse et Cie, $58,700.

Le trésorier de la ville, M. Briede, a reçu hier un chèque de 11,217,80 dollars de la Compagnie de chemin de fer Texas-Pacific et un autre de $10,701,90 de l'American Brewing Co., payement des taxes de 1910-11.

Le bureau pour la perception des taxes, restera ouvert jusqu'à jeudi soir à 4 heures.

A partir de cette date les contribuables délinquants devront payer une surtaxe de 10 pour cent.

Le Bureau de Santé de la ville a entrepris depuis quelques jours une active croisade contre les laitiers et marchands de crème à la glace pour faire observer l'ordonnance municipale réglementant la vente du lait.

Hier des ordres ont été donnés par les inspecteurs du Bureau à cinq délinquants d'avoir à procéder au nettoyage de leurs établissements ou à défaut de les fermer. La fermeture d'un débit de crème à la glace qui ne répondait pas aux conditions hygiéniques, a aussi été ordonnée par le Dr White.

Souscription pour l'Hôpital de Charité.

Le Club Mercantile, une des plus importantes organisations commerciales de notre ville, a adressé hier une lettre au docteur Joseph A. Danna, l'avisant qu'il s'inscrivait pour une somme de 100 dollars à la souscription ouverte en faveur de cette institution.

Ce club annonce en outre qu'il coopérera par tous les moyens en son pouvoir au Jubilé de diamant de l'Hôpital de Charité qui sera célébré dans le courant du mois d'octobre.

SOUFFRIT ATROCEMENT DE DEMANGEAISONS

Et Brûlures. Sorte de Furoncles sur Tout le Corps. Chair Ulcérée. Supportait à Peine Vêtements. Dans un Etat d'Epuisement Quand il Essaya Remèdes Cuticura et fut Guéri.

"Il y a environ quatre ans j'eus sur les bras un mal qui avait l'apparence de furoncles. Deux mois après, en avais sur tout le corps, les uns se formant quand d'autres guérissaient. Au bout de six mois les furoncles avaient disparu mais j'avais sur les bras, le cou et le corps une éruption irritante qui démangeait, et produisait des boutons tels que des grains de blé. J'étais dans un terrible état, je ne pouvais dormir ni me reposer. J'avais une partie des chairs ulcérée, et j'avais peine à supporter mes vêtements. Je n'avais pas de position au lit et ne pouvais y trouver le repos.

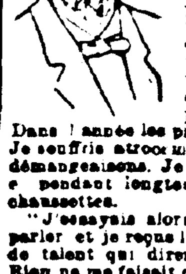

Dans l'année les plaies gagnèrent mes pieds. Je souffris atrocement alors de brûlures et de démangeaisons. Je ne pouvais guère marcher et pendant longtemps je ne pus mettre de chaussettes.

"J'essayais alors tout ce dont j'entendais parler et je reçus les soins de trois médecins de talent qui dirent que c'était un eczéma. Rien ne me faisait de bien. J'étais épuisé et j'avais abandonné l'espoir de jamais guérir quand un ami me conseilla d'essayer les Remèdes Cuticura. J'achetai le Savon, l'Onguent et le Résolutif Cuticura que j'employai suivant les directions et à l'exclusion de tout pendant quatre mois, et je fus radicalement guéri. Ceci se passait il y a un an et je n'ai jamais eu le moindre mal depuis. Je suis disposé à louer les Remèdes Cuticura à n'importe quel moment." (Signé) E. L. Cate, Exie, Ky., 10 Novembre, 1910.

Le Savon et l'Onguent Cuticura se vendent dans le monde entier. Faites venir de la Potter Drug & Chem. Corp., Dépt. 21A, Boston, un échantillon gratis des deux avec un livre de 32 pages sur la peau.

L'Etat du Dr Archinard.

Le docteur Louis D. Archinard, qui ces jours derniers a eu le crâne fracturé par un car électrique, à deux pas de sa demeure, est toujours à l'Hôpital Presbyterien dans un état précaire.

Depuis l'accident, le blessé n'a repris connaissance que quelques instants et s'est enquis de sa femme et de ses enfants. Hier soir, les médecins de l'hôpital ont constaté un léger mieux.

Procès en dommages.

Benedict Dimaco, un ouvrier italien qui avait été blessé le 19 octobre dernier, en travaillant sur les docks de la Compagnie Southern Pacific, à Alger, a intenté hier un procès en dommages de 10,000 dollars à la dite compagnie.

Dimaco est encore dans l'impossibilité de se livrer à un travail manuel et restera peut-être estropié toute sa vie.

ARRESTATION.

Un individu du nom d'Hypolite Chevalier, a été arrêté à l'angle des rues Gravier et Remparts, hier après midi, par les détectives Behrman et Brewer. Il avait en sa possession une boite contenant un serum qu'il avait, dit on, volé dans l'établissement de Hyle et Loughlin, rue Gravier 1011.

CHUTE.

En essayant de monter dans un car à l'intersection des rues Dumaine et Royale, hier soir vers sept heures, John Cunningham, un ouvrier de couleur demeurant rue De-Soto 3027, est accidentellement tombé se blessant à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

PETITES ANNONCES.

Demande—Une femme raisonnable pour faire la cuisine et laver pour une famille de trois; doit coucher à domicile. S'adresser 3113 rue Canal 29 août—1f

A LOUER—Grand magasin à un coin de rue, 1135 N. Remparts, ayant 3 appartements spacieux, cabinet d'aisance sanitaire et baignoire. S'adresser 1201 N. Remparts. 27 aout—3f

LA MEDAILLE DE 1870.

Les anciens combattants de 1870-71 n'appartenant à aucun groupe d'anciens militaires et qui ne peuvent justifier par pièce officielle qu'ils ont pris part à la campagne Franco-allemande de 1870-71 afin de recevoir le brevet de la Médaille votée par la Chambre et le Sénat peuvent obtenir gratuitement ces documents, ceux qui par leur situation ne peuvent acheter la Médaille avec barrette la recevront à titre gracieux aussitôt qu'elle sera frappée.

Ecrire à Monsieur Achille Moch, Directeur Fondateur de l'Union des Anciens Combattants des Armées de Terre et de Mer 1870-71, 46, rue de Montereau à Rosny-s/Bois (Seine.)

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

DECES.

BURGUIÈRES— Décédé mercredi, le 23 août 1911 à 10:20 heures p. m., JOSEPH EUGÈNE BURGUIÈRES, âgé de trente-cinq ans cinq mois et sept jours, deuxième fils du défunt J. M. Burguières.

25 aout—1 sem

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1643.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. — E. ADER, Vice-Président — EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

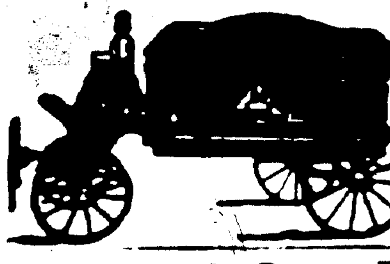

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE HEMLOCK........ 408

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Oscar Estopinal et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.483—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Estopinal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.

24 août—24 28—sept 2

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

—MIEUX QUE JAMAIS—

FETE ANNUELLE POUR LE

FONDS DE PENSION ET DE SECOURS DES POMPIERS

FAIR GROUNDS, DIMANCHE 3 SEPT 1911

Programme de courses monstre comprenant courses de harnais d'obstacles et courses ordinaires pour chevaux mulets poneys, etc. Courses de toutes sortes pour femmes hommes, filles et garçons. Tous les Jeux athlétiques imaginables. Concours d'exercices par les compagnies de la L. S. N. G. Exhibition et exercices par les renommés "Boy Scouts". Ne manquez pas d'être témoin de la HOSE REEL RACE à laquelle concourront pour une splendide TROMPETTE EN ARGENT des équipes de choix des Départements d'Incendie d'Opelousas, Baton Rouge, Gretna, Thibodaux, Crowley et Donaldsonville.

Orchestre Augmenté — DANSE

Délicieuse Musique Dansante — CONCERT

Entrée 25 Sous – Libre pour Enfants au-dessous de 12 ans

29 août—6t

SHUBERT

SELECTED MOTION PICTURES

DAILY MATINEE AND NIGHT, PRICES 5¢ AND 10¢

ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

FORT ESPAGNOL

TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
BLOSSOM ROBERTS
WILLIAMS ET CULVER
EDWARD ZA BELLE
TABLEAUX MOUVANTS

4 juin—

WEST END

TOUS LES SOIRS

MUSIQUE MILITAIRE DE TOSSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX

Sièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. Bureau de la Bâtisse Municipale, Nouvelle-Orléans.

Pour la commodité des patrons des écoles publiques, des centres de vaccination gratuite ont été établis comme suit:

Ecole McDonogh No 14, avenue Peters et rue Colisée—4, 5, 6, 7 sept., pour les enfants blancs; 8 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole John G. Parham, rues Columbus et N. Robertson—11, 12, 13 sept., pour les enfants blancs; 14, 15 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole McDonogh No 4, rues Alex et Bermuda—19, 20, 21 sept., pour les enfants blancs; 22 sept., pour les enfants de couleur.

Les inspecteurs médicaux du Conseil des Ecoles seront aux endroits sus-désignés entre les heures de 9:30 et 11:30 a. m. aux dates spécifiées pour vacciner les enfants.

J. M. GWINN, Surintendant.

19 aout—1m

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Affaires de familles.

Artigius, Pierre
Bourg, Guillaume
Corbeille, Pierre
Clain, Théodore
Cortambert, Anne Richard
Duboste, M
Descauvets, Jean Marie
Lagrange, Mme Vve
Martres, Jean
Mme Marsan, née Bourgues
Mme Mandin, Edouard, née Beynet
Maigné de St-Martin
Rousselle, Pierre
Thomas, Jean Constantin
Colladant, Jacques
Hervet, Pierre
Puyou, Jean
Laucède, Louis
Egly, Calixte

—1940

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1911

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park. dimanches et mercredis à l'arrivée au train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashville tête de la rue Girod.

W. C. COYLE CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.

Steamer LOUIS DOLIVE.

A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.

Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p. m.

Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.

EXCURSIONS

Dimanches et Mercredis à l'arrivée des char de 7:45 a. m.

$1.00......Aller et Retour......$1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.

Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.

St. Tammany Steamship Co.

Phones Main 212 et 1708.

18mai—4m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

*ESPAGNE, 31 août.
*LA PROVENCE, 7 septembre.
*LA SAVOIE, 14 septembre.
*LA LORRAINE, 21 septembre.
*LA PROVENCE, 28 septembre.
*LA SAVOIE, 5 octobre.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,

S. S. LOUISIANE, 28 août.

Passage de Première Classe..........$80.00
Passage d'Entrepont..........$30.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 302 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

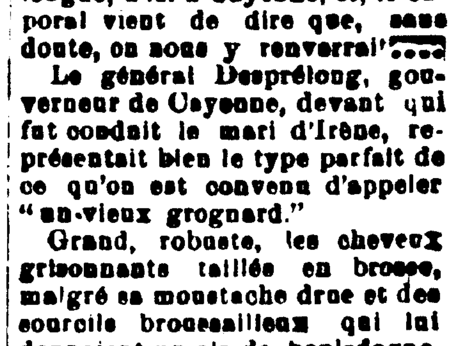

nouveau, se mit à compter et à inscrire sur une feuille les sacs de mangues prêts à être expédiés.

Pendant qu'il se livrait à ce travail, Dufour l'examinait en se disant:

—Qui donc reconnaîtrait en cet être courbé, vieilli, le jeune et beau gentilhomme que mon frère admirait?

Il disait vrai, le petit soldat, la victime s'était tout d'abord révoltée; mais, si courageux qu'on soit, les forces humaines ont des bornes, et depuis son entrée dans l'enfer du bagne, le duc de Belmont y avait tant souffert que c'était vraiment un miracle qu'il n'eût pas succombé à la peine.

Fort heureusement, par un hasard providentiel, le régiment dans lequel Etienne Dufour avait été incorporé, fut envoyé dans notre colonie de la Guyane; et, quelle surprise émue éprouva l'engagé volontaire en apprenant que le condamné, dont il connaissait si bien la triste odyssée, faisait partie du convoi de forçats qu'on emmenait à Cayenne sur le navire qui l'y conduisait lui-même!

A partir de ce moment, tous ses efforts tentèrent à se rapprocher de l'innocent.

Il y parvint, et s'ingénia de son mieux à lui rendre pendant la traversée, mille et mille inestimables services, qui l'attachèrent sincèrement à lui.

Mais une fois débarqué, brusquement séparé de son compagnon, le condamné fut soumis à des tortures sans nom:

Oh! les horreurs du dortoir en commun, des repas pris autour du répugnant baquet, où, dix par dix, les forçats se partagent une nourriture innommable......

Et lui, le délicat, celui que la nature s'était plu à parer des sentiments les plus fins, les plus relevés, avait été obligé de supporter l'affreuse, l'épouvantable promiscuité de ces hommes grossiers, monstrueux rebuts de la société.

Quelle force morale, surnaturelle, le soutenait donc, pour qu'il vécût encore et qu'il nous soit donné de le retrouver là, avec Etienne Dufour, le frère de l'ouvrier électricien.

Un silence s'était fait entre les deux hommes.

Le regard du duc errait maintenant sur la mer qu'il contemplait.

Là bas.... là-bas.... par delà l'infini des flots, pensait-il, était la patrie lointaine et chérie, les êtres adorés qui seuls le rattachaient à la vie.

Les reverrait-il jamais?

Avec un sentiment d'une inexprimable tristesse, il dit à son compagnon:

—Ah! mon pauvre Dufour, c'est Dieu qui vous envoie.... Je suis dans un de ces moments .... où malgré mon courage, je crains de ne pouvoir résister bien longtemps....

—Vous m'aviez pourtant promis, sur le bateau, que pour triompher et rendre aux vôtres l'honneur qu'on vous avait enlevé.

—On propose et le Très-Haut dispose, Etienne....

—Allons, voyons.... vous avez traversé les plus affreux moments.... auriez-vous à vous plaindre de la brutalité des surveillants?

—Non, du tout; ces gens-là, pour la plupart des militaires, n'ont rien de commun avec l'ancienne chiourme.

—Alors, ce sont peut être les forçats qui.....

—Mes compagnons de chaine, reprit Guy, dont aucun mot ne saurait rendre l'amertume; ah! ceux-là, par exemple, ne m'épargnent pas leur haine; leurs persécutions sournoises et lâches, me sont un martyre de tous les instants.

—Il faut vous plaindre aux surveillants.

—Ils seraient impuissants, les actes multiples qui me visent, échappent à leur attention; et puis, encore une fois, je n'ai plus de courage.... me plaindre même est devenu une souffrance pour moi....

—Faites un effort, monsieur, et souvenez-vous qu'en France, on lutte et on attend......

Maintenant que me voici réinstallé à l'Ile Royale, j'espère arriver à vous remonter......

Leur conversation fut brusquement interrompue;

Depuis quelques instants, un mouvement se produisait parmi les forçats disséminés autour du camp.

Un signal avait retenti:

Le commandant supérieur des îles venait, ainsi qu'il le faisait souvent, inspecter le pénitencier.

C'était un homme maigre, de taille moyenne, à la physionomie hautaine et impassible.

—Un qui ne plaisante pas, disait-on, en parlant de lui; il doit être venu au monde un jour de gelée.

Et ces brutes à faces humaines, les forçats, tremblaient sous son regard.

Tous le haïssaient. Il était juste, pourtant, mais sans l'ombre de bienveillance, ni de pitié, pour le troupeau commis à sa garde.

Sous la direction de leurs surveillants militaires et celle de leurs "contremaîtres" de discipline (anciens forçats), les condamnés s'étaient groupés, d'abord, puis mis en rangs.

Morne, le duc baissait la tête, fuyant l'insulte qu'allait peut-être, lui infliger l'œil bleu d'acier du commandant.

Pourtant, il fut bientôt contraint de relever le front.

—Le 101, avait appelé la voix sèche du supérieur.

Le 101 dut croiser son regard avec celui de l'officier et n'en ressentit pas l'impression douloureuse qu'il redoutait.

La physionomie restait glaciale, mais dans les yeux qui le fixaient, Guy surprit une lueur de bienveillance.

—Vous allez aller m'attendre au bureau, 101, j'ai une communication à vous faire.

Ce fut avec une angoisse mêlée de vague espérance que le transporté suivit le surveillant qui le conduisait dans la pièce sommairement meublée d'une table et de quelques sièges où le commandant recevait les rapports du personnel et rédigeait ses notes.

Bientôt l'officier-supérieur l'y rejoignait.

—Laissez nous, dit-il, au surveillant.

Aussitôt que cet homme eut disparu, la physionomie du commandant se modifia sensiblement et une expression presque affable, s'y peignit.

—Monsieur de Belmont, le gouverneur militaire de Cayenne a, seulement ce matin, retour de voyage, pris connaissance d'une lettre de Me Delange, vous recommandant tout spécialement à lui.

Il sembla au duc qu'un baume bienfaisant venait de descendre en son cœur, y adoucissant une plaie vive et sanglante:

On l'appelait de son ancien nom, on lui parlait d'un ami dévoué, dont le souvenir, l'intérêt, l'avaient suivi jusque sur cette terre de deuil.

Il éprouva une émotion intense.

—Le gouverneur m'a longuement entretenu de votre situation. Dès aujourd'hui, vous quitterez ce pénitencier.

A Cayenne, je crois que la promiscuité très pénible pour un homme de votre monde, pourra vous être épargnée.

Guy joignit les mains, tandis que deux larmes qu'il ne put retenir, coulaient le long de ses joues creuses. Il était comme un damné pour lequel se serait entr'ouvert un coin du Paradis.

L'impassible commandant se tourna brusquement vers la fenêtre et d'une main furtive essaya ses yeux humides.

Une sympathie vibrante qu'il essayait vainement de dissimuler faisait trembler sa voix lorsqu'il reprit:

—Il faudra que vous soyez prêt à partir dans une heure pour Cayenne, à marée haute.

A ces paroles, le cœur du déporté tressaillit d'aise. Cependant, au moment de quitter cette île Royale qui avait été pour lui un lieu d'épreuves sans nom, il eut une peine réelle, en pensant qu'il y laissait Etienne.

Justement, le brave garçon informé de la bonne nouvelle accourait la main tendue, faire ses adieux à celui vers lequel le poussait un attachement si profond et si dévoué.

—Bah! répondit-il au duc, qui lui exprimait sa tristesse de le quitter, la route en mer n'est pas longue, d'ici à Cayenne, et, le caporal vient de dire que, sans doute, on nous y renverrai'.....

Le général Despréloug, gouverneur de Cayenne, devant qui fut conduit le mari d'Irène, représentait bien le type parfait de ce qu'on est convenu d'appeler "un vieux grognard."

Grand, robuste, les cheveux grisonnants taillés en brosse, malgré sa moustache drue et des sourcils broussailleux qui lui donnaient un air de bouledogue, sa figure martiale respirait franchise et bonté.

C'était en tous points l'opposé de son subordonné hiérarchique, le commandant supérieur des îles du Salut.

Au premier regard jeté sur le transporté, le général se sentit attiré vers lui par une sympathie extraordinaire.

Ce fut avec peine qu'il réprima le geste spontané de lui tendre la main; seuls, le sentiment de la discipline et le respect des règlements l'arrêtèrent.

Mais Guy avait compris le geste, deviné l'élan; et, pour la première fois depuis son départ de France, une émotion très douce envahit son cœur.

Le gouverneur toussa, essayant de donner à sa voix le ton bref du commandement.

—Donc, monsieur le d..., hum .... enfin, monsieur de Belmont .... Me Delange vous recommande chaudement à nous.

A continuer.